

## Dépistage du Cannabis

### Introduction

Le cannabis est la substance illégale la plus consommée en Suisse. Parmi les diverses molécules actives qui le composent, le  **$\Delta 9$ -tétrahydrocannabinol (THC)** et le **cannabidiol (CBD)** sont les plus importantes. L'aspect psychoactif de cette drogue provient principalement du THC, c'est pourquoi la consommation de produits en contenant plus de 1% est illicite en Suisse. Les produits à usage thérapeutique contenant du CBD sont autorisés et non soumis à la loi sur les stupéfiants car ils n'entraînent pas d'effet psychoactif comparé à ceux contenant du THC.

### Métabolisme du cannabis

Une fois consommé, le THC subit au niveau hépatique un métabolisme oxydatif conduisant à la formation de métabolites actifs tels que le 8- et le 11-hydroxy-THC. Le 11-hydroxy-THC est ensuite métabolisé en une forme inactive : le 11-nor-9-carboxy- $\Delta 9$ -tétrahydrocannabinol (THC-COOH). Ce dernier sera éliminé dans les urines sous forme principalement conjuguée. Il restera visible plus longtemps que le THC lui-même, ce qui en fait un marqueur de choix pour la détection de consommation de cannabis.

### Dépistage

Le dépistage du cannabis s'effectue principalement dans des échantillons de sang ou d'urine. La durée de détection de positivité varie entre ces deux types de prélèvements. (Table 1).

Type d'échantillon	Fréquence de consommation	Durée de positivité
Sang	Usage régulier	THC : jusqu'à 12 jours
		THC-COOH : jusqu'à 1 mois
	Usage occasionnel (1-2X par semaine)	THC : 3 à 12 heures
		THC-COOH : 12 à 48 heures
Urine	Usage régulier	THC-COOH : jusqu'à 3 mois
	Usage occasionnel (1-2X par semaine)	THC-COOH : jusqu'à 30 jours
	Prise unique (fumée)	THC-COOH : 30 heures à 4 jours
	Prise unique (orale)	THC-COOH : jusqu'à 6 jours

Table 1 : Durée de positivité de détection du cannabis <sup>1</sup>

### Méthodes d'analyse

Nous proposons au laboratoire le dépistage qualitatif dans les urines du cannabis comprenant le THC et ses principaux métabolites (ex : THC-COOH) par une méthode d'immunoessai. Des réactions croisées peuvent toutefois survenir donnant des résultats faussement positifs. Ces substances interférentes peuvent être des médicaments tels que l'Ibuprofène, les inhibiteurs de la pompe à protons ou encore l'Efavirenz (liste non exhaustive mais disponible sur demande). Le CBD est également détectable par notre test de dépistage mais non différenciable d'une prise de THC. Afin de différencier la prise d'un médicament ou CBD d'une prise de cannabis psychoactive, un dosage par LC-MS peut être effectué dans un échantillon urinaire ou sanguin. Cette méthode par LC-MS que nous sous-traitons actuellement devrait être disponible dans notre laboratoire fin 2023.



### Pré-analytique des prélèvements

Les échantillons d'urine doivent être recueillis dans des contenants stériles en polypropylène ou en verre. Aucun additif ou conservateur n'est requis. Une sérothèque est automatiquement effectuée par le laboratoire pour une durée de 6 mois permettant d'éventuels rajouts.

Les échantillons de sang sont conservés une semaine uniquement. Une sérothèque peut être effectuée à condition d'avoir été demandée préalablement. Le volume minimum de sérum nécessaire est de 200µl et le prélèvement doit être effectué dans un tube de sérum sans gel.

### Prestations et remboursement

Les prix varient en fonction des analyses demandées, de la méthode utilisée ainsi que des types d'échantillons. Se référer au vadémécum ou joindre le laboratoire pour toute demande spécifique.

Concernant le remboursement des tests, il diffère en fonction de la situation. Pour toutes informations, se référer à l'OFSP ou tout autre organisme officiel.

### Précautions

Les analyses de cannabis dans les urines, tout comme celles des autres drogues, sont automatiquement complétées par des mesures de pH et de créatinine dans le but de mettre en évidence de possibles tentatives d'adultération des échantillons. Ainsi, une dilution ou l'ajout de substances dans les urines pour tenter de biaiser les résultats pourra potentiellement être perçue. De plus, afin de confirmer que le prélèvement provient bien du patient, un traceur est utilisé dans les cas d'un prélèvement réalisé directement dans nos laboratoires.

### Contact

Chloé Clavien, Biologiste, [c.clavien@labosalamin.ch](mailto:c.clavien@labosalamin.ch)

Valérie Vuignier, FAMH Chimie clinique et Immunologie, [v.vuignier@labosalamin.ch](mailto:v.vuignier@labosalamin.ch)

Votre laboratoire à votre service :

7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 au Tél. +41 (0)27 451 24 51

[info@laboratoiresalamin.ch](mailto:info@laboratoiresalamin.ch)

[www.laboratoiresalamin.ch](http://www.laboratoiresalamin.ch)

### Références

<sup>1</sup> Swiss Guidelines Committee for Drugs of Abuse Testing ([www.scdat.ch](http://www.scdat.ch))

<sup>2</sup> <https://www.infodrog.ch/fr/ressources/formes-de-dependances/cannabis.html>

<sup>3</sup> N.Rifai et al., « Tietz Textbook of laboratory medicine », 7<sup>e</sup> édition, Elsevier

<sup>4</sup> OFSP : <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/das-bag/ressortforschung-evaluation/forschung-im-bag/forschung-sucht.html>

